



Schweizerische Arbeitsgruppe für Kriminologie

Groupe suisse de criminologie

Gruppo svizzero di criminologia

Procès-verbal de la 44^e Assemblée générale 24 août 2022, 16h50

Interlaken, salle de réunion de l'Hôtel Carlton Europe.

Présidence : Prof. Dr Joëlle Vuille

Personnes présentes et absentes selon liste aux archives.

Agenda selon invitation mise en ligne il y a un mois

1. Bienvenue et élection des scrutateurs

Élection d'un scrutateur: André Kuhn est élu.

Pas de demande de modification de l'ordre du jour.

2. PV de la 43^{ème} assemblée générale du 25 août 2021

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 25 août 2021 a été mis en ligne sur notre site internet.

Le procès-verbal est accepté. Merci beaucoup à Stefan Keller pour la rédaction.

3. Rapport annuel 2021 de la présidente et information du comité

Nous avons eu cinq séances du comité en 2021 (février, mai, juin, juillet, octobre), toutes en ligne. Je remercie les membres du comité pour leur collaboration durant l'année écoulée et pour la très bonne ambiance qui règne au sein du groupe.

Je souhaite remercier en particulier le comité d'organisation de ce congrès-ci, dont ont fait partie : André Kuhn, Ahmed Ajil et Christian Schwarzenegger (et moi-même).

a. Actes du congrès 2021

Ils sont en phase de relecture auprès de la maison d'édition ; la publication est prévue pour début octobre 2022.

b. Revue

Comme chaque année, deux numéros de la Nouvelle revue de criminologie et de politique pénale ont été publiés.

En mai 2021, un numéro spécial sur le fameux ATF qui définit de manière nouvelle ce qu'est un « grave trouble mental » au sens de l'art. 59 CP a pu être produit, numéro spécial dirigé par Benjamin Brägger. Qu'il en soit remercié.

Aimée Zermatten et Nora Markwalder ont rejoint la rédaction en chef de la NKrim, et remplacent depuis le printemps 2022 Joëlle Vuille.

c. Digitalisation de nos archives

Nous avons entamé des démarches afin que toutes nos publications soient digitalisées et ainsi accessibles au grand public. C'est un projet qui s'appelle Retrodigitalisation qui est mené par la bibliothèque de l'ETH Zürich – toutes les publications seront diffusées sur e-Periodica. Cela implique de scanner tous les anciens numéros du Bulletin de criminologie, les anciens numéros de la Revue suisse de criminologie et de la nouvelle Revue de criminologie et de politique pénale, ainsi que tous les actes des congrès, un total de 22'000 pages. Cela prendra un peu de temps. Il faut régler des problèmes techniques mais aussi juridiques notamment en lien avec les droits de la maison d'édition. Mais cela avance et nous pensons que tout sera digitalisé avant le congrès du jubilé, pour fêter les 50 ans d'existence du GSC. Un grand merci à Daniel Fink pour le travail immense qu'il réalise à cet égard !

d. Académie suisse des sciences humaines

Daniel Fink a participé à l'assemblée des délégués de l'ASSH qui s'est tenue à Choire les 20 et 21 mai 2021.

Le 17 septembre à Berne, nous participerons aux festivités liées aux 75 ans de l'Académie suisse des sciences humaines. Nous aurons un stand où nous présenterons l'association et la criminologie comme discipline de façon plus générale.

Je remercie sincèrement Daniel pour la préparation de cet événement.

e. Nouvelle collaboration

Nous avons entamé une nouvelle collaboration à la fin de l'année 2021 avec M. Theresa Käser, qui a repris l'organisation administrative des congrès, ainsi que l'administration des membres. Nous la remercions pour l'excellente coopération dans la préparation du congrès et aussi durant ce premier jour de congrès.

f. Site internet GSC

Nous préparons un nouveau site internet pour le groupe, qui sera bientôt mis en ligne. A cet égard, je remercie chaleureusement Daniel Fink, qui a vraiment fait un travail remarquable pour élaborer ce nouveau site.

Sans questions, on passe au vote : Le rapport est approuvé.

4. Comptes annuels 2021 et rapport de l'organe de révision

a. Comptes

Sikander présente le bilan financier des travaux du GSC de 2021 qui se solde malheureusement encore une fois avec un manque à gagner. On est entrain de couper dans nos réserves pour la troisième fois et cela ne pas continuer.

Pas de questions.

b. Rapport du réviseur

Sikander projette le rapport de Serge Favre, qui recommande à l'Assemblée générale de donner décharge au comité.

Pas de questions.

Vote : L'assemblée générale approuve les comptes et le rapport du réviseur.

5. Budget 2022

Ich übergebe das Wort an unseren Quästor, Herr Sikander VON BHICKNAPAHARI.

Sikander présente le budget de 2022 qui n'est toujours pas équilibré. Il y a divers problèmes à régler qui touchent à la fois à la gestion des membres, notamment la collecte des cotisations qui est en retard suite au transfert du travail du EIZ à Mme Käser, qu'à la gestion et aux négociations des coûts et des subventions qu'on doit obtenir de l'ASSH. Le comité met tout en œuvre pour arriver à nouveau à un équilibre.

Pas de questions.

Vote : Le budget est approuvé.

Je remercie notre trésorier, Sikander, ainsi que notre réviseur, Serge Favre, pour leur travail.

6. Election

Comme vous le savez, Niklaus Oberholzer a assuré la présidence du Groupe suisse de criminologie pendant de nombreuses années : il avait été élu à l'AG du 6 mars 2013, avant de se retirer en 2020. Je profite de l'occasion pour le remercier vivement pour son engagement pendant toutes ces années.

Il est usuel dans notre groupe de proposer que les anciens présidents soient nommés membres d'honneur.

L'art. 6 de nos statuts donne cette compétence à l'AG :

« Einzelpersonen, die sich um den Verein oder die Kriminologie sehr verdient gemacht haben, können von der Generalversammlung auf Antrag des Vorstandes zu Ehrenmitgliedern ernannt werden. »

Le comité du GSC a voté sur cette question lors de notre réunion du 24 février 2022 et a décidé de proposer à cette Assemblée générale d'élire M. Oberholzer comme membre d'honneur. Malheureusement Niklaus n'a pas pu être parmi nous aujourd'hui, pour des raisons à la fois professionnelles et privées, mais je mets tout de même sa candidature au vote, dans la mesure où vous le connaissez déjà, et qu'il n'a pas besoin de se présenter je pense.

Vote : acceptez-vous de conférer à Niklaus Oberholzer la qualité de membre d'honneur ? Niklaus est élu. Je le félicite.

7. Admission des nouveaux membres

(Stefan Keller lit la liste)

Vote : L'assemblée générale admet tous les nouveaux membres.

8. Demande écrite selon l'art. 16 des statuts

Personne n'a transmis de demande écrite.

9. Congrès futurs

a. Congrès 2023

L'année prochaine, le congrès devrait porter sur la valeur, le coût, le prix de la justice. Nous avons un programme provisoire. Le comité d'organisation est composé d'Ahmed Ajil, Jörg Arnold, Françoise Genillod et Daniel Fink. Je passe la parole à Daniel Fink, pour nous présenter brièvement le programme.

En parlant du congrès 2023, deux questions importantes font l'objet d'une discussion approfondie :

- La date du congrès : à cause du COVID, la date du congrès 2020 avait été repoussée en automne. Ensuite, nous avons fait les congrès 2021 et 2022 aussi en automne, afin d'éviter de faire soit deux congrès à 6 mois d'écart, ou deux congrès à 18 mois d'écart. Toutefois, plusieurs personnes ont exprimé leurs difficultés à venir à Interlaken en automne, ou leur mécontentement avec ce nouvel agenda. Que faire ? Suite au débat, un membre propose la motion suivante : ne pas faire le congrès en 2023, puis reprendre en 2024 avec un congrès en mars. La motion est soumise au vote. Elle est acceptée.
- Le montant de la cotisation : nos coûts ont beaucoup augmenté ces dernières années, alors que le montant de la cotisation est resté fixé à 90 francs pour les membres ordinaires depuis au moins trois décennies. M. Kiesewetter fait la motion d'ajouter à

l'ordre du jour de la prochaine AG le fait d'augmenter la cotisation des membres à 150 francs par année. L'Assemblée générale adopte la motion (1 abstention).

La discussion continue sur la question des finances : comment améliorer la situation financière de l'association ? Les membres évoquent plusieurs idées :

- Analyser chaque position de dépenses et de recettes
- Mettre des médecins dans le comité d'organisation pour attirer les médecins, notamment des psychiatres.
- Collaborer plus étroitement avec la KrimG
- Collaborer plus étroitement avec la société de SSDPMin

Il y a unanimité que le Comité doit trouver des solutions afin de mettre les comptes en équilibre.

b. Prochains congrès

Les prochains congrès seront discutés lors des réunions du comité.

c. Activités pour le Jubilé

Selon que l'on décompte les années d'existence du GSC à partir de sa constitution comme groupe de travail actif dans le cadre de Pro Mente Sana (1972), comme GSC en dehors de ce dernier cadre (1974), ou comme association formellement constitué (1978), selon qu'on inclue la première année ou non, le GSC aura 50 ans en 2024 ou 2025, voire en 2028. L'idée est de faire une publication, une Festschrift, qui fait le point sur histoire, état et avenir de la criminologie en Suisse, comme discipline, recherche et enseignement, mais aussi de rappeler l'histoire du Groupe suisse de criminologie et ses activités.

Nous avons demandé à 7 personnes de rédiger des contributions de référence. De plus, vous l'avez vu dans les dossiers de notre congrès, nous avons lancé un « appel à contribution » public offrant à toute personne intéressée de rédiger un article. Nous visons un public large, pas seulement les juristes et les criminologues, mais aussi les sociologues, historiens, sans oublier les praticiens.

10. Divers

Rien à ajouter.

A 18h48, la séance est levée.

Interlaken et ailleurs, divers moments de 2022.

Pour le PV : Stefan Keller¹, Joëlle Vuille, Daniel Fink,

¹ En raison d'un crash d'ordinateur, le PV a dû être reconstitué par un travail collectif.